

TRANSPORTS REGIONAUX DE VOYAGEURS

Relevé de conclusions

■	<i>Réunion</i>	Comité de ligne Chambéry – St Jean de Maurienne - Modane
■	<i>Date</i>	7 novembre 2011
	<i>et heure</i>	18h00
■	<i>Lieu</i>	Saint Jean de Maurienne
au	<i>Participants</i>	Liste jointe en annexe
■	<i>Contact</i>	Documents disponibles sur www.comitesdeligne.rhonealpes.fr
■	<i>Rédacteur</i>	Patrice FILLAT – DT/TCR/UED

Propos introductifs

Antoine FATIGA, président du comité de ligne Chambéry / Saint-Jean-de-Maurienne / Modane, remercie les participants. Il présente la tribune, composée de RFF, de la SNCF et de la Région Rhône Alpes, qui répondront aux questions relevant de leur domaine de compétences.

Il rappelle que la concertation ne s'arrête pas à la fin du comité de ligne et peut se poursuivre en déposant les questions sur la boîte mail « Comité de ligne » de la Région.

Le bon fonctionnement du partenariat Région - Associations d'usagers – SNCF est souligné, qui a permis de préparer en amont le comité de ligne.

M. FATIGA présente l'ordre du jour et propose un débat avec la salle après chaque présentation.

Ce relevé de conclusions complète les documents délivrés en séance et disponibles en ligne sur le portail de la Région Rhône Alpes. Il contient la synthèse hiérarchisée des demandes du comité de ligne, et renvoie au document de suivi des questions/réponses.

Suivi des questions et réponses

Le document de suivi des questions et réponses du comité de ligne complète le présent relevé de conclusions. Il est mis à jour après chaque comité de ligne à partir des questions posées en séance et via les formulaires électroniques. Il est disponible en ligne sur le portail de la Région Rhône Alpes.

Synthèse des débats

En complément de ces questions, le dossier de la **structure de la desserte 2013 est débattu**. Pour le service 2013, la SNCF a présenté à l'assistance un scénario de desserte inédit sur lequel elle travaille: la suppression de l'ensemble des relations ferroviaires directes entre Lyon et la vallée de Maurienne, nécessitant une correspondance obligatoire en gare de Chambéry. Cette proposition s'appuie

sur les très mauvais résultats de régularité de ces trains. Ce mode d'exploitation permettrait également d'homogénéiser le parc matériel sur la ligne et de répondre plus favorablement aux problèmes de capacité.

Si ce scénario est retenu, l'ensemble des trains aurait donc une politique d'arrêt simplifiée, constituée d'une desserte unique contre deux aujourd'hui. La possibilité de maintenir un aller-retour direct par jour reste une piste de travail, tout comme le maintien des renforts en hyper pointe saisonnière.

La salle réserve un accueil favorable à cette proposition. L'association des usagers de la ligne 53 relève les possibilités plus conséquentes en termes de desserte des « petites gares » que permettrait cette nouvelle organisation.

Synthèse hiérarchisée des demandes

1/ Capacité des trains ;

- Lundi : arrivée à Saint Jean de Maurienne à 7h30 ;
- Vendredi : départ de Saint de Maurienne à 17h45.

2/ Densifier l'offre le dimanche pour mieux circuler sur des trajets internes à la vallée ;

3/ Proposer un arrêt sur les gares de Epierre, Aiguebelle et Chamousset en milieu de journée permettant de passer la matinée à Chambéry (besoins scolaires, temps partiels) ;

4/ Proposer un retour de l'offre à 14h02 au départ de Chambéry, décalé à 15h04 en 2012 pour cause de plages travaux ;

5/ Amélioration des correspondances avec Grenoble pour le service 2013 ;

6/ Déploiement du SIV dans les gares ;

7/ Amélioration des correspondances avec la Tarentaise pour le service 2013.

Conclusion

Les échanges se poursuivent autour du buffet.